

La Gingolaise franco-suisse

P.18-21

Promotion



Bosco toutes voiles dehors !

Grands projets

P.6

Quais : une solution technique trouvée !

Regards franco-suisse

P.10

Les structures intercommunales à la loupe



Éditorial

Avec la kermesse du 2 juin autour du parcours des belvédères, une journée festive où tout le village a pu profiter de ces magnifiques sites et des animations proposées, nous avons pu démontrer ce que nos deux communes sont capables de faire lorsqu'elles unissent leurs forces. Des projets d'aménagement communs, une politique commune de promotion et d'événements et pour demain de nouveaux projets autour de l'environnement (la protection contre les crues de la Morge et la lutte contre les espèces invasives).

Chacune bien ancrée dans la coopération et la solidarité intercommunales – via la Communauté de Communes côté France et la toute nouvelle association de communes côté Suisse – nous savons que ces échelles intercommunales sont complémentaires et nourrissent notre village bi-national et son projet commun.

Ensemble, Président et Maire, nous sommes rendus à Berne pour défendre auprès du Conseil National le projet de RER Sud Léman dans le cadre des négociations fédérales en cours sur le futur fonds d'infrastructure ferroviaire. Il s'en est suivi un courrier demandant l'inscription du projet en priorité une, signé de la main de députés UDC, PDC, PLR et PS, sous la houlette du Conseiller national valaisan Benjamin Roduit. Un signal fort et inédit. Nous poursuivons aussi nos efforts avec le Sénateur Pellevat côté France pour que les deux pays suivent la même feuille de route et s'engagent ensemble. Fait rarissime lors du dialogue Franco-Suisse des transports, le sénateur Pellevat a représenté à la fois la France et le Président du Conseil d'Etat valaisan, Jacques Melly, disposant d'un double

mandat franco-suisse pour porter la voix du RER Sud Léman. Là aussi, on le voit, c'est l'union de nos deux pays qui nous permettra de faire réussir notre village et nos trois Chablais.

Si nous avons toutes et tous rêvé d'une finale France-Suisse de la coupe du monde, grâce à laquelle notre village si beau et symbolique serait devenu le centre du monde pour un soir, le destin de nos équipes nationales ne doit pas faire faiblir notre envie de développer Saint-Gingolph. Cet été encore, sur nos plages, vivant au rythme des balades en paddle, des jeudis électros ou des bikinis party, dans nos fêtes nationales, par nos trois expositions culturelles, notre village vous propose un programme d'activité très riche et qui offre un avant gout de l'année 2019 qui sera placée sous le signe du 450e anniversaire du traité de Thonon et d'amitié franco-suisse à Saint-Gingolph.

Nous vous souhaitons un très bel été à Saint-Gingolph ! Profitez de ses commerces, de son dynamisme et contribuez à le faire vivre avec nous !

Géraldine Pflieger
Maire de Saint-Gingolph

Werner Grange
Président de Saint-Gingolph

Sommaire

Projets et environnement

- 04 Inauguration des Belvédères sur la frontière
- 06 Solution trouvée pour sauver le quai André Chevallay
- 08 La ViaRhôna : c'est parti !
- 10 La lutte contre les plantes invasives

Regards franco-suisses

- 12 Les coopération intercommunale de chaque côté de la Morge
- 14 Des nouveaux visages au service de la population

Vie quotidienne et pratique

- 15 Les aînés en voyage dans le monde de Chaplin !
- 16 Bientôt le forum des associations nouvelle formule
- 17 Zoom sur : l'APE

Tourisme, événements et loisirs

- 18 L'été 2018 sous le signe des nouveautés
- 19 Nouvelles offres sur nos plages
- 20 Un évènement inédit : les Jeudis électros
- 21 450 ans d'amitié franco-suisse en 2019

Côté suisse

- 22 Nouvelle gouvernance pour la commune ?
- 23 Statistiques démographiques

Côté français

- 24 Hausse du prix de l'eau
- 25 La crèche est ouverte
- 26 Point annuel sur l'endettement
- 27 En Avant l'Opéra!
Aides à l'amélioration des logements



La Gingolaise franco-suisse - Numéro 2 - Été 2018

Une publication semestrielle éditée par les communes de Saint-Gingolph Suisse et France.

Directeurs de la publication : Géraldine Pflieger et Werner Grange

Photos : Saint-Gingolph Promotion Évènements, Clotilde Rigaud, Stéphanie Leroy, Géraldine Pflieger, Justine Grandcollot, Benoît Grandcollot

Maquette et mise en page : Joël Grandcollot

Dépot légal : juin 2018

Tirage : 2'500 exemplaires sur papier Cyclus recyclé



Aménagement du territoire

Belvédères sur la frontière : une belle journée d'inauguration

 Joël Grandcollot

Pour fêter le premier projet Interreg franco-suisse de l'histoire de notre village, il fallait au moins ça : une kermesse ! 4 ans après son lancement, le projet des belvédères sur la frontière a connu sa conclusion ce samedi 2 juin 2018.

Pour marquer la fin des travaux et de la réalisation de ce parcours, l'idée de proposer des animations en lien avec les différentes thématiques évoquées, s'est rapidement imposée. Ainsi, on a pu voyager à bord d'un car postal de 1951 ou sur la Savoie et l'Aurore au belvédère des Transports. On a pu s'initier aux premiers secours et découvrir les sauvetages gingolais au belvédère de la Plage. Ou encore se faire contrôler par un drôle de douanier au pont supérieur ! Mais surtout, on a pu guincher au belvédère consacré à la Belle-Époque.

Le parcours didactique propose un niveau de lecture, sous forme de quizz, pour les enfants. Ainsi, les animations étaient tournées en priorité vers le jeune public. Si le parcours était fait en son entier, les enfants s'en trouvaient récompensés. D'ailleurs, cette incitation pour les enfants à faire le parcours va être maintenue indéfiniment, un cadeau les attendra toujours à l'office de tourisme.

Saint-Gingolph s'est trouvé une mascotte !

Cette journée fut également l'occasion pour la population de découvrir Bosco ! Comme l'a expliqué Géraldine Pflieger dans son allocution, le comité de pilotage est littéralement tombé sous le charme de cette petite loutre, et a décidé de la sortir des panneaux pour lui donner vie et lui conférer le rôle de mascotte officielle de notre village. Son créateur, Julien Valentini de Sierre, a d'ailleurs fait connaissance avec Bosco en chair et en «poils» avec émotion le jour de l'inauguration.

Qu'ils sont beaux ces moments où les deux Saint-Gingolph communiennent et s'offrent de belles perspectives communes comme celle-ci. Le parcours «à saute-frontière» va devenir un produit d'appel important dans la promotion touristique de Saint-Gingolph. Faites-le connaître autour de vous, nous sommes toutes et tous des ambassadeurs de notre village.

Fiche d'identité du parcours

Longueur

- 3,5 km

Durée

- 1h30 à 2h00 de marche selon le rythme de marche

Moyens didactiques

- 6 tables didactiques principales, équipées d'un QR-Code qui permet d'accéder à du contenu multimédia supplémentaire via un smartphone.
- 10 totems intermédiaires en forme de voile latine.

Thématiques développées

- **Belvédère du Château** : la seigneurie ;
- **Belvédère des Transports** : la transformation du village avec l'arrivée des différentes voies de communication ;
- **Belvédère des Hôtels 1900** : le passé hôtelier et la Belle-Epoque ;
- **Belvédère de Lavaux** : les relations commerciales avec la rive d'en face ;
- **Belvédère de la Plage** : la station climatique et touristique ;
- **Belvédère de la Frontière** : la frontière et les évènements de 1944.





La loutre Bosco a été dévoilée dans le cadre de l'inauguration du parcours.



Grands projets

Quai André Chevallay : le lauréat du dialogue compétitif choisi et les études en phase avant-projet

Géraldine Pflieger

Début mars et après six mois de travail et quatre journées d'audition, le groupement d'ingénieur lauréat a été choisi pour la réparation et la stabilisation du Quai André Chevallay. Le jury était présidé par Madame le Maire et composé de trois conseillers municipaux (Olivier Lassoudry, Jocelyne Rochias, Guy Bailly) et de cinq experts indépendants (trois ingénieurs des services de l'Etat, un hydrologue suisse du bureau Aquavision spécialiste de la houle et un ingénieur civil français Nicolas Châtel).

Trois groupements ont été sélectionnés pour concourir, disposant chacun de compétences en génie civil et géotechnique. Le jury s'est donc attaché non seulement à retenir une équipe aux compétences éprouvées mais surtout une solution de réparation adaptée aux urgences de la situation et au plus juste coût.

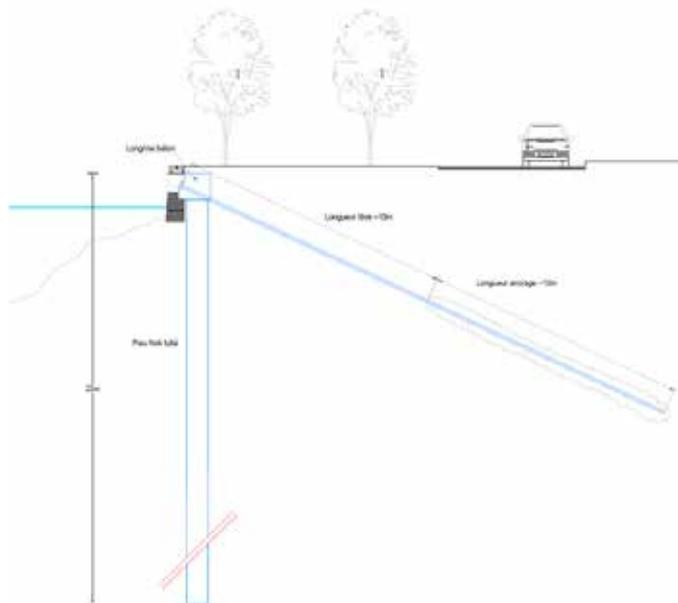
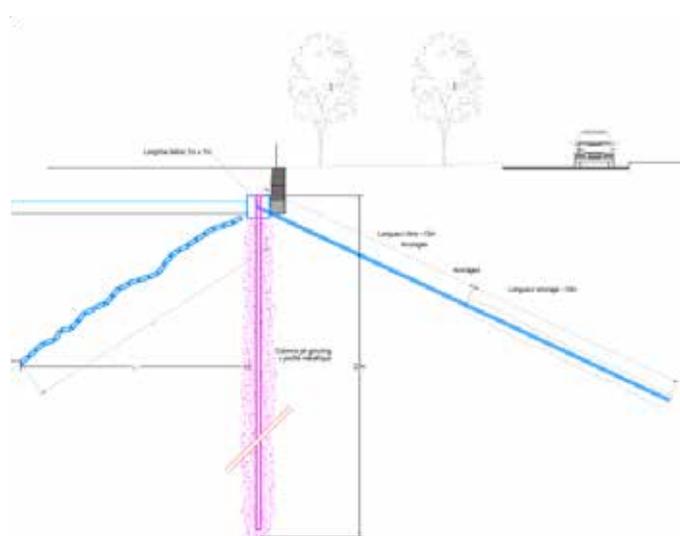
L'équipe retenue : un groupement franco-suisse

Le groupement retenu est franco-suisse, composé de CIL, ingénieurs civils à Amphion et De Cerenville, ingénieur géotech-

nique à Lausanne. Ils disposent d'une expérience approfondie d'interventions lacustres tant sur les rives du Lac en France qu'en Suisse. Le bureau De Cerenville a notamment été impliqué dans la réparation des berges sur la rive suisse du village.

Une solution de stabilisation des plus sûres

La solution proposée consiste à stabiliser le mur du quai grâce à des ancrages sous la forme de pieux et de tirants qui seront placés soit au pied du mur à l'avant, soit en haut du mur à l'arrière. Les études de projet actuellement en cours permettront d'arbitrer entre ces deux options possibles et combinables. Ces dispositifs d'ancrage et de tirant seront répartis comme un peigne de façon resserrée et régulière pour maintenir l'ensemble de la plateforme de l'Oasis jusqu'à la crêperie. Les pieux feront une profondeur de 22 m et les tirants une longueur de 20 m. Au surplus, un dispositif de stabilisation de la berge sous lacustre sera installé afin de stopper tout phénomène d'érosion et d'affouillement. Sur cette base le quai sera en quelque sorte arrimé en profondeur.



Un coût maîtrisé

Le coût estimé est maîtrisé et à la portée des financeurs du projet. Il s'élève pour le volet réparation à 3,5 millions €HT auquel il conviendra d'ajouter les frais d'études. S'ajouteront également les frais de réaménagement de la surface du quai jusqu'à la plage pour un coût de 3 millions €HT. C'est donc au total un investissement de 7 millions €HT qui est en jeu, études comprises.

Quel financement ?

Le projet va être soutenu par les services de l'Etat, le Département de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les discussions sont actuellement intenses pour élaborer un plan de financement et obtenir les garanties d'engagement de chaque partenaire aux côtés de la Commune. Nous travaillons tout particulièrement à l'inscription des quais dans le cadre de la revoyure du Contrat de Plan Etat Région dès cette année, ce qui nous permettrait de bénéficier de financements exceptionnels. Nous bénéficions à ce titre du ferme soutien de Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie Pierre Lambert, du Président du Conseil Départemental Christian Monteil, ainsi que de notre conseillère régionale Florence Duvand et du Vice-Président de la Région Brice Hortefeux, qui s'est rendu sur place le 15 février 2018 et s'est engagé en faveur du projet.



Brice Hortefeux est venu au chevet des quais.

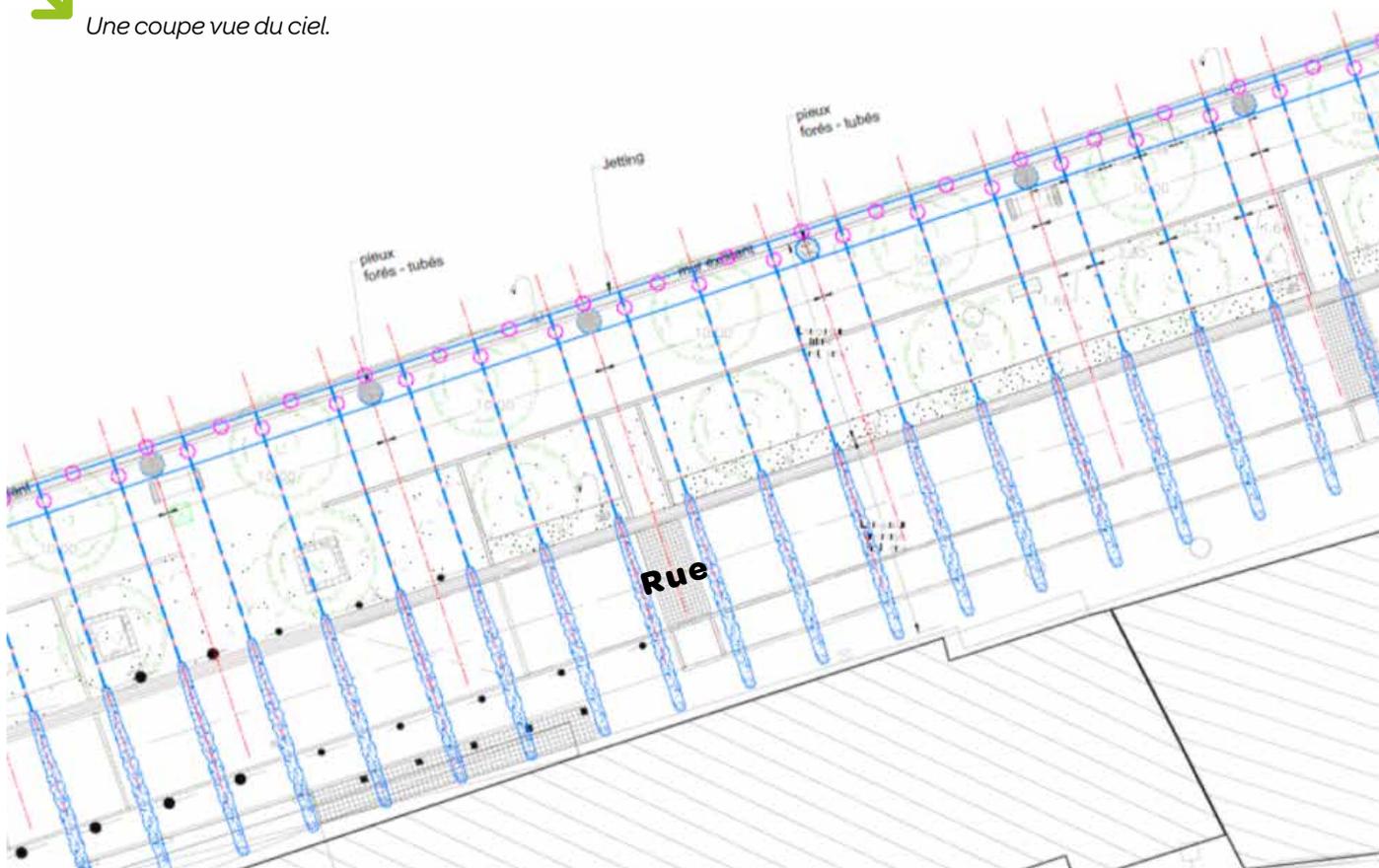
Quel délai de réalisation ?

Il reste encore près d'un an d'études afin d'affiner les options, les coûts, réaliser les évaluations environnementales et obtenir les autorisations. Nous souhaiterions débiter les travaux en septembre 2019 si tous les financements sont obtenus et ainsi profiter des basses eaux de l'année bissextile 2020. L'ensemble des travaux se déroulera en plusieurs phases et jusqu'en 2021.

Une réunion publique de présentation détaillée du projet sera organisée entre l'automne 2018 et le printemps 2019.



Une coupe vue du ciel.





Grands projets

ViaRhôna : les premières images d'une splendide voie verte !

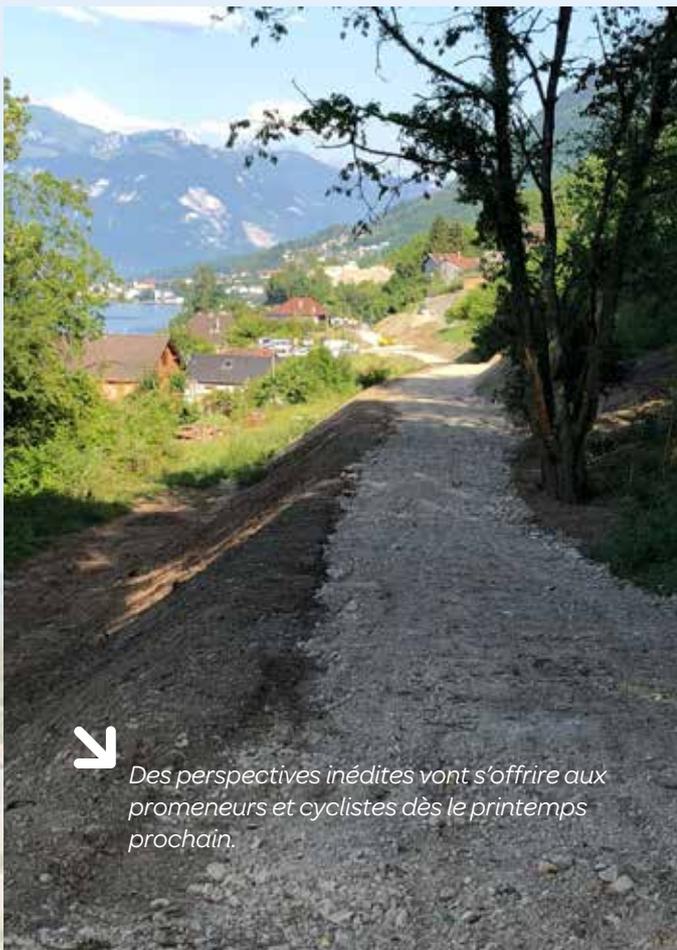
 *Géraldine Pflieger*

Les travaux de défrichage puis le terrassement en cours laissent maintenant entrevoir le tracé de la future voie verte ViaRhôna avec de splendides dégagements en encorbellement sur le Lac ou en contre plongée vers les montagnes et les bois de Brêt. Elle préfigure un cheminement magnifique qui permettra de renforcer notre attractivité touristique mais également de relier le village de Brêt au Bourg de Saint-Gingolph, en toute sécurité. Nous travaillons également à la création d'aires de pique-nique et d'une signalétique pour inviter les visiteurs à découvrir le village de Brêt, ses plages et divers sites d'intérêts.

Nous tenons à remercier vivement nos partenaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie, la CCPEVA, la Société Bourgeoisiale et la CNR pour leurs soutiens financiers.



La ViaRhôna court tout le long du littoral, en amont de la ligne de chemin de fer, et offrira de somptueux points de vue sur le lac.



Des perspectives inédites vont s'offrir aux promeneurs et cyclistes dès le printemps prochain.



Déchets

Incivilités : jusqu'où va t-on devoir aller dans la répression ?

La photo ci-dessus présente un exemple parmi tant d'autres de dépôt sauvage de déchets sur notre commune. Dans le cas d'espèce, nous avons retrouvé la personne (une habitante de Maxilly, louant un garage à Saint-Gingolph à proximité du conteneur, elle se reconnaîtra).

Français, mais aussi suisses qui se délestent de leurs ordures pour éviter la taxe au sac. Depuis un an et malgré tous les coups de gueule, ces comportements ne faiblissent pas, bien au contraire.

Les premières amendes sont tombées et nous demandons à tous les voisins ou passants de ne pas hésiter à prendre des photos et à nous les transmettre.

Nous travaillons également à la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance, mais le coût s'avère très élevé (près de 20'000 € pour équiper l'entier des points). Alors en attendant, nous avons besoin de l'aide de tous pour faire de notre commune un village propre, en changeant les comportements en amont et en gardant les yeux bien ouverts, même s'il est fort regrettable de devoir en arriver là.



Environnement

Les plantes invasives : comment y remédier ?

 **Micheline Grept**

Les communes de Saint-Gingolph sont confrontées aux problèmes des plantes néophytes envahissantes au même titre que la plupart des communes se situant sur les rives du Léman.

Ces plantes introduites volontairement ou non et qui parviennent à s'établir, s'installent d'abord discrètement en quelques stations, puis peuvent coloniser des sites entiers, tels que les rives de la Morge, celles du Léman, mais aussi les prairies et forêts.

Selon les espèces le danger ou la nuisibilité s'exerce dans différents domaines notamment :

- perturbation de l'équilibre écologique des écosystèmes (biodiversité, etc.)
- de la santé (allergies, asthme, brûlures)
- la sécurité (obstruction des cours d'eau, déstabilisation de leurs rives.)

Les espèces qui nous menacent et contre lesquelles il faut lutter en priorité dans notre région sont les suivantes :



- Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)
- Buddlée de David (*Buddleja davidii*) ou arbre à papillons
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

La Renouée est celle qui nous préoccupe le plus à Saint-Gingolph. Les commissions de l'Aménagement du territoire ont lancé une action commune pour la repérer et la situer géographiquement, afin de pouvoir organiser la lutte.

Pour les parcelles privées, nous lançons un appel à tous les propriétaires : si vous observez que la renouée s'est installée sur votre parcelle, contactez-nous s'il vous plaît (via les administrations communales). Vous pouvez également utiliser une application mobile développée par Infoflora : InvasivApp.

Dès qu'un recensement aura pu être effectué, nous mettrons en place des actions concrètes en collaboration avec l'Association de Sauvegarde du Léman (ASL, présentée ci-contre) et la SWO (Fondation active en Suisse depuis 40 ans dans le secteur du développement durable et qui réalise des projets qui favorisent la sauvegarde du patrimoine et la richesse naturelle d'une région.)

Les citoyennes et citoyens seront informés via des communiqués ainsi que par le site de la commune suisse.

Nous vous remercions d'avance de votre soutien dans cette lutte en faveur de la biodiversité de notre belle région.

Pour plus d'informations

- www.infoflora.ch
- www.cipel.org/themes/neophytes
- www.vs.ch/web/sfcep/plantes-envahissantes

Association de Sauvegarde du Léman

2, rue des Cordiers - 1207 Genève
022 736 86 20
asl@asleman.org
www.asleman.org

Pour nous prévenir

- Côté suisse : info@st-gingolph.ch
- Côté français : secretariat@st-gingolph.fr



Un projet de lutte citoyenne pour la biodiversité lémanique

La problématique des plantes indésirables touche différents milieux, dont les rives du Léman. L'ASL œuvre depuis 1980 à l'amélioration de la qualité des eaux, mais est aussi attentive à celle de la biodiversité. C'est donc naturellement, qu'elle se préoccupe de la diversité des plantes présentes sur les rives du lac et de ses affluents.

Or, les renouées colonisent parfois entièrement des portions de rives, empêchant la croissance des plantes locales par son dynamisme de croissance. Les renouées favorisent également l'érosion des berges, car leur système racinaire et de rhizomes ne maintient pas les sols aussi bien que celui des espèces indigènes. Elles ne présentent toutefois pas de danger de santé publique contrairement à d'autres espèces invasives.

Elle est originaire des régions subméditerranéennes et océaniques de l'Est de l'Asie. Introduite comme plante ornementale, elle est commercialisée dès 1849 en Allemagne. Elle a ensuite été utilisée comme plante mellifère et fourragère. Aujourd'hui, elle est interdite en Suisse, mais pas encore en France, un règlement européen est actuellement à l'étude.

Diverses lois fédérales suisses visent à limiter la propagation des néophytes envahissantes : Loi sur la protection de l'environnement, Loi sur la protection de la nature et du paysage, ...

Pourquoi la Renouée est-elle si difficile à combattre ?

- Une croissance très rapide (jusqu'à 4 centimètres par jour) dès le début de saison. Des rhizomes permettant une repousse massive après l'hiver.
- Une repousse aisée même à partir de petits fragments de plante
- L'émission de substances au niveau des racines pour empêcher le développement des autres plantes
- Ne subit aucune attaque de parasites sous nos latitudes
- Seule faiblesse, elle n'aime pas l'ombre

L'action ASL « Halte aux Renouées »

- Lancée en 2013 sur les rives genevoises du Léman et en 2017 sur les rives vaudoises
- Bénéficie de la collaboration des services de l'Etat et des communes
- Sensibilise le public à la perte de biodiversité due aux espèces envahissantes
- Engage la population dans l'effort de lutte

La tâche s'avérant conséquente, l'ASL fait appel à la population en demandant à des bénévoles de repérer des foyers, de s'occuper d'une station durant la saison ou de faire partie

d'une équipe sollicitée régulièrement pour des sessions de coupe.

Aidez-nous à lutter en devenant vous aussi bénévole sur les foyers répertoriés, en vous occupant vous-même du foyer de renouées présent dans votre jardin ou en nous signalant tout foyer observé !

Comment reconnaître les renouées ?

Feuilles alternes, 7 à 18 cm de longueur, 8 cm de largeur. Tronquée à la base et pointue à l'extrémité. Les jeunes feuilles peuvent avoir des teintes rouges.

Les tiges peuvent être teintées de rouges, elles peuvent atteindre 3 mètres et ressembler à des tiges de bambou.

Le diamètre des tiges peut varier entre différentes pousses. Fleurs blanches en panicule en été.

Lutte

Les renouées sont inscrites sur la Liste Noire* des néophytes posant des problèmes, avec degré 10 d'urgence de lutte sur une échelle de 10. Les caractéristiques de la plante rendent la lutte difficile, de plus :

- L'usage d'herbicides est interdit à proximité des plans d'eau (Ordonnance sur la protection des eaux)
- Le fauchage, particulièrement avec débroussailleuse, n'est pas recommandé, car il favorise la diffusion de fragments de plante qui donneront très facilement naissance à de nouvelles pousses
- La mise en place de bâches noires opaques est impossible dans les enrochements et hypothèque le développement des autres espèces

Reste l'arrachage ou la coupe manuelle qui demande des ressources en main d'œuvre et de la ténacité, car il faut la répéter de nombreuses fois durant la période de végétation et pendant plusieurs années afin d'affaiblir la plante.

Que faire en présence de renouées ?

Couper ou arracher les tiges, et, si possible, déterrer les racines, ne pas laisser des morceaux de racines ou de tiges sur le terrain (reprise assurée !)

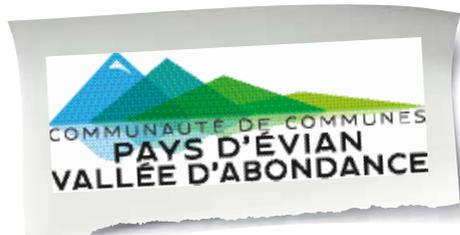
Éliminer en mettant immédiatement en sac pour élimination par incinération avec les ordures ménagères - pas de compostage

Replanter d'autres espèces (saule, cornouiller, sureau, ortie, clématite, ...) pour occuper le terrain

Surveiller la repousse (probablement pendant plusieurs années) et poursuivre l'élimination



Regards croisés



La Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance

Géraldine Pflieger

Depuis le 1er janvier 2017, en application de la loi NOTRe, les communautés de communes du pays d'Évian et de la vallée d'Abondance ont fusionné pour créer une nouvelle entité aux compétences élargies : la **Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance (CCPEVA)**. Elles créent ainsi un espace solidaire et cohérent entre les vingt-deux communes membres, qui partagent des intérêts communs. Un regroupement qui mutualise les moyens et permet des réalisations qu'une commune ne pourrait pas entreprendre de façon isolée. La consolidation de la Communauté de communes s'est opérée progressivement, depuis les années 2000, compétence après compétence. Elle permet de gérer les compétences les plus complexes, de faire des économies d'échelle tout en maintenant l'échelon communal de proximité. Ce sont les communes qui prennent toutes les décisions à la majorité, les communes les plus importantes disposant d'un nombre de sièges plus important que les petites communes.

La communauté de communes exerce des compétences que les communes lui ont transférées.

Les compétences obligatoires de la CCPEVA :

- **Aménagement de l'espace** : participation à l'élaboration du SCOT (schéma de cohérence territoriale), participation aux actions liées au Geopark Chablais UNESCO ;
- **Mobilité** : organisation et gestion des transports publics de personnes réguliers, interurbains, scolaires et à la demande ; participation aux projets structurants et transversaux dans tous les domaines du désenclavement (Léman Express, RER Sud-Léman, financement du transport lacustre, déploiement du très haut débit) ; concertation et coordination de l'élaboration des schémas multimodaux de mobilité y compris les réflexions menées dans le cadre de la coopération transfrontalière ;
- **Plan Pastoral Territorial** ;
- **Développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique. Cette compétence inclut la réalisation de pépinières d'entreprises, d'ateliers relais et d'hôtels d'entreprises ;
- **Promotion du tourisme** : dont la création d'office de tourisme hors stations de tourisme ;
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** : gestion et valorisation des ordures ménagères et

La coopération intercommunale ?

autres déchets, promotion et sensibilisation au tri sélectif et nouvelles filières de recyclage des déchets ;

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.**

Les compétences optionnelles de la CCPEVA sont :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement** : valorisation et protection des richesses naturelles et de la biodiversité ; préservation des sous-sols sur le territoire par le biais de dispositif de méthanisation ; mise en œuvre du Contrat de rivière sur l'ensemble du bassin versant des Dranses et de l'Est Lémanique et la réalisation des opérations d'aménagement des cours d'eau (dont la Morge) ;



• Assainissement :

gestion, entretien et création des réseaux de collecte des eaux usées, des équipements de traitement (stations d'épurations), ainsi que la réalisation de contrôles de branchements.

• Études sur l'eau potable et eaux pluviales

• Politique du logement et du cadre de vie :

élaboration et mise en œuvre d'un programme local de l'habitat ainsi que la réalisation d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

• Équipements sportifs et culturels : construction, entretien et fonctionnement d'équipements d'intérêt communautaire.

• Action sociale d'intérêt communautaire : portage des repas à domicile, soutien aux personnes âgées, relais assistants maternels, contrat local de santé

• Culture - patrimoine, pays d'art et d'histoire

• **Sentiers** : valorisation des sentiers de randonnée pédestre, équestre, VTT et raquettes, études et participation à la réalisation de la voie cyclable « Via Rhôna » sur le territoire de ses communes membre

• **Formation musicale** : la communauté de communes organise et soutient sur son territoire la formation musicale par le biais d'un partenariat avec les organismes associatifs ou publics.

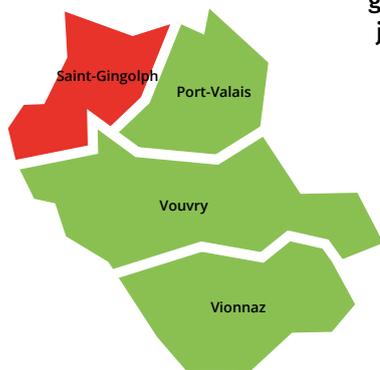
Comment ça marche de chaque côté ?

L'Association des Communes du Haut-Lac (ACHL)

 Werner Grange

Je tiens d'abord, en tant que président du Comité de pilotage du projet de création de l'**Association des Communes du Haut-Lac** à remercier la population pour le soutien massif. Les citoyennes et citoyens n'ont pas été dupes des arguments populistes et sans fondement des opposants qui peignaient le diable sur la muraille et décrivaient l'association comme une pieuvre à 4 têtes.

Cette association va, dès le 1er janvier 2019, réunir les différents services (**Police intercommunale du Haut-Lac, Centrale de secours et incendie, programme d'intégration, état-major d'intervention** en cas de crise/catastrophe ainsi que le **cycle d'orientation** et les **écoles primaires et enfantines**) qui étaient déjà dirigés par les 4 communes, mais cette fois d'une façon transparente et claire avec un calcul de répartition des charges entre les communes selon une règle de proportionnalité de la population et pas selon un mixte de critères dont Saint-Gingolph était jusqu'à aujourd'hui le perdant.



Nous allons avoir beaucoup de travail durant ces prochains mois pour la mise en place de cette association : transfert du personnel, transfert de bâtiments, transfert de véhicules, nouveau logo, mise en place d'un organigramme, définition des fonctions avec description des cahiers des charges. Structurer le travail, mise en place des missions et objectifs, établir un budget de fonctionnement et d'investissement... mais aussi nommer des délégués de chaque commune.

Bref, nous avons un grand travail jusqu'à la création de l'association qui vivra une fois la première assemblée des délégués ouverte.

Cette association permettra de lancer les bases d'une collaboration plus large entre les communes notamment sur le plan des travaux publics, station d'épuration, voirie mais aussi mettre en commun certaines ressources : juriste ou res-



ponsable constructions, police des constructions ou chargé de sécurité.

À côté de cette association qui n'est qu'une formalisation des collaborations d'aujourd'hui, il faudra se faire la réflexion sur l'avenir de notre commune. En effet, notre taille est en dessous de la taille critique pour continuer d'exister. Le Conseil municipal voit son pouvoir de décision et son autonomie financière se restreindre année après année, voyant les charges s'accumuler sur le dos des communes. D'ailleurs, nous ne pouvons, n'en déplaise à certains, continuer de fonctionner seul.

Nous avons besoin de notre voisin. Un exemple : l'approvisionnement en eau potable. Le responsable Daniel Imhof, seul à détenir les compétences dans notre village pour assurer le fonctionnement de ce service... Vacances ou indisponible ? Comme le comptable ou la secrétaire communale ? La commune doit continuer à fonctionner et cela ne pourra se faire que grâce à la collaboration intercommunale. Il faut donc avoir à l'esprit que cette situation ne pourra s'éterniser indéfiniment et qu'un mouvement populaire devra ouvrir le débat sur la fusion entre les communes. Sommes-nous si différents ? Ne devons-nous pas profiter également de la fiscalité si douce de notre voisin ? Quelle autonomie perdons-nous avec une marge d'autofinancement si faible ?

Oublions les tabous. Posons-nous les véritables questions sur l'avenir de notre commune mais ne mélangeons pas les genres. L'association est une chose : la collaboration indispensable entre les communes dans certains domaines trop lourds pour être portés seuls. La fusion est autre chose : c'est comprendre que dans un monde qui évolue, dans une région dont les stratégies économiques forment de nouveaux pôles (Riviera et Monthey), nous ne pouvons rester immobiles, perdre chaque année de l'autonomie financière, perdre de l'influence, stagner et voir vieillir la population...

Notre village doit-il garder son autonomie politique quitte à ce que le citoyen fasse des sacrifices sur le plan fiscal ? C'est aux citoyens de décider et à eux seuls.



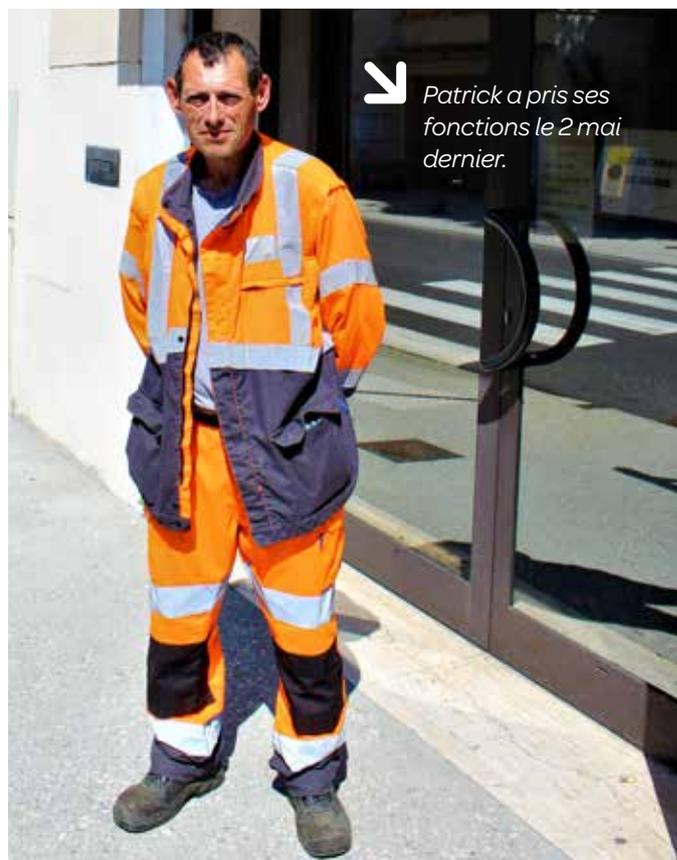
Portraits

Nouveaux visages au service de la population gingolaise

 *Benoit Grandcollot*

Patrick Arbona, nouveau chef de la voirie de la commune française, nous arrive de Loire-Atlantique, plus précisément de Saint-Nazaire. Marié et père de trois enfants, cet ancien militaire s'est fixé un challenge pour donner suite à l'emploi devenu vacant après la mutation de Florent Buttay. Il a travaillé dans de grandes structures, où chacun se voyait attribué un domaine précis dans le cadre de services techniques communaux, dont un comptant pas moins de 350 employés ! Ce qu'il veut, c'est toucher à tout dans le cadre de cette nouvelle fonction, mais en premier lieu la gestion et le pilotage du service technique de la commune.

Ses expériences passées lui permettront d'apporter un plus, notamment pour la gestion de l'équipe, mais toujours avec en ligne de mire le service au village et le sens du service à la population. Le contact humain est l'un de ses points forts, on le voit au regard de l'accueil agréable de la part des habitants. Il veut partager ses compétences avec tous ! Mettre en place l'autonomie de l'équipe, sans perdre de vue le management. Et surtout, il tient à le préciser : « On ne repousse pas à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui ! » Telle pourrait être sa devise. Bienvenue à Patrick, et bon vent au sein de la population gingolaise.



Patrick a pris ses fonctions le 2 mai dernier.



Du côté valaisan, le lieutenant Pierre-Alain Perinat ayant fait valoir son droit à la retraite, la Police Intercommunale du Haut-Lac (PIHL) communique que le **sergent Eric Bressoud** (photo ci-contre) a été nommé Chef de Poste avec le grade d'Adjudant. Il a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2018.

Le **sergent Didier Bressoud** a quant à lui été nommé remplaçant du Chef de Poste. Il obtient le grade de Sergent-Major avec effet au 1^{er} juillet 2018.

Afin de compléter son effectif, la PIHL a engagé **M. Sasa Miletic** en tant qu'Agent avec le grade d'Appointé au 1^{er} juin dernier.

La PIHL profite de cette occasion pour vous signaler également que le numéro 0848 847 837 par lequel vous pouviez la joindre auparavant n'est plus en service et a été définitivement supprimé le 30 juin 2018. Il est remplacé par le numéro 024 481 92 17 qui est déjà en activité.



Social

En voyage dans le monde de Chaplin !

Même si le trajet fut court, la découverte de Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey n'en fut pas moins dépayssante pour nos anciens, à l'occasion de leur sortie annuelle qui s'est déroulée au printemps.

Ils ont pu s'immerger dans ce magnifique musée et jouer avec les scénographies proposées, qui les ont emmenés dans «Les Temps Modernes», les vieux quartiers de Londres, lieu de naissance de Chaplin, et leur ont permis de visiter sa splendide demeure et de se promener dans le grand parc du manoir de Ban.

Instants de fééries, déguisements, immersion dans le cinéma muet et redécouverte de l'incroyable jeu d'acteur du virtuose Chaplin étaient au menu de cette belle journée qui s'est poursuivie par un bon repas sur les hauts de Montreux et une promenade.



Prochain rendez-vous des aînés

- Repas de Noël
- Samedi 8 décembre 2018 dès 11h00
- Salle polyvalente



Tout le monde s'est très bien amusé !



Vie associative

Engagez-vous, reengagez-vous qu'ils disaient !

Joël Grandcollot

Nous, gingolais, pouvons clairement nous réjouir d'avoir un tissu associatif riche et dynamique, que beaucoup de communes aux alentours nous envient. Mais ces associations, et surtout leurs activités, sont-elles bien connues de toute la population gingolaise ? C'est l'un des nouveaux défis de *Saint-Gingolph Promotion Évènements*. Bien des tentatives ont eu lieu par le passé. Côté français, une présentation des associations du village existe depuis quelques années, organisée par la commission scolaire. Saluons cette initiative qui permet aux enfants, et à leurs parents, de connaître toutes les activités proposées sur le village.

Côté suisse, une présence des associations à l'apéritif d'accueil des nouveaux habitants fut testée pendant quelques années, mais cette pratique s'est malheureusement perdue.

Avec la fusion du *Cartel des Sociétés Locales* au sein de *Saint-Gingolph Promotion Évènements*, cette dernière a finalement endossé le rôle de fédération des associations. Il s'agit maintenant de faire en sorte que tous les gingolais aient les informations exactes sur les activités des associations et des clubs domiciliés au village. En plus d'une liste complète des associations et clubs disponible sur le site www.st-gingolph.com, il nous faut réfléchir à un équivalent papier. Et oui, le support papier garde une place importante, même à l'heure d'internet et des smartphones.

C'est aussi en tant que fédération qu'elle reprend dès cette année l'organisation d'une rencontre annuelle des associations. Pour bien mettre en avant le rôle des bénévoles dans l'animation de notre village, nous avons rebaptisé ce rendez-vous : le **Forum des Associations et des Bénévoles**.

Objectif n°1 : chaque gingolais impliqué dans au moins une association

Sans bénévoles, les associations de notre village ne peuvent pas exister. Sans les associations, Saint-Gingolph ne pourrait pas proposer un programme événementiel aussi important, ainsi qu'un programme sportif et culturel très riche pour nos enfants, et sa vie villageoise n'en serait que plus monotone. Et nous deviendrions un village dortoir comme il en existe



beaucoup aux alentours. Ce sens civique gingolais, il existe : rappelez-vous l'année dernière, 350 bénévoles ont participé au succès du Festival des Musiques du Bas-Valais. Et c'est tout notre village qui en a profité.

Objectif n°2 : mettre en avant les activités destinées aux enfants

C'est pourquoi, nous invitons chaque gingolaise et chaque gingolais, à venir le 7 septembre prochain. Ce sera l'occasion pour tous les parents et enfants de découvrir les différentes activités que petits et grands peuvent pratiquer dans le village. De plus, si chaque gingolais donne quelques heures de son temps à au moins une association, c'est tout le village qui en bénéficiera. Sans la fanfare, qui pour mener les cortèges des fêtes nationales ? Sans les sauvetages, qui pour assurer les dizaines d'interventions annuelles au large de Saint-Gingolph ?

Participez, et faites participer ! Les associations sont les piliers de notre vie villageoise, et elles ont besoin de nous !

Forum des associations et des bénévoles

- **Vendredi 7 septembre 2018** à l'école A. Zénoni
- 16h30 : ouverture aux enfants et à leurs parents
- 17h30 : ouverture à toute la population



Zoom sur : L'Association des Parents d'Élèves (F)

Comité de l'APE

L'Association des Parents d'Élèves de l'école André Zénoni, plus communément connue sous le sigle «APE», a pour but de financer les activités ainsi que les sorties scolaires des élèves de toute l'école. Elle finance notamment les activités estivales telles que le kayak, planifié chaque année, et la classe de mer prévue pour 2019.

Pour ce faire, elle participe aux manifestations villageoises et organise tout au long de l'année des événements. Ainsi l'APE a tenu un bar lors de la fête de la Châtaigne en octobre et lors de l'inauguration des belvédères en mai. Elle a également organisé son loto annuel, ses marchés de Noël et une vente de sapins au mois de décembre ainsi que le repas de l'école en mars. Afin de réjouir les enfants l'association a innové en organisant une chasse aux œufs à Pâques et une course sur les quais en octobre prochain.

De nombreuses personnes ont permis le bon déroulement de ces événements en apportant leur aide lors des différentes

manifestations. Nous vous sollicitons à nouveau pour la prochaine année scolaire et accueillons bien volontiers de nouveaux membres ! Nous tenons donc tout particulièrement à remercier ces personnes ainsi que celles qui ont contribué aux succès des manifestations de par leur participation.

Le bureau est actuellement composé de quatre personnes :

- Chloé Florentin Heschung (vice-présidente)
- Aurélie Haulot (secrétaire)
- Nadège Béguet (secrétaire)
- Barbara Martina (trésorière)

La place de président(e) est donc à pourvoir...
Nous vous attendons !

Association des Parents d'élèves de Saint-Gingolph France

- apesaintgingolph@gmail.com
- +33 (0)6 36 99 86 21 (Aurélie Haulot)



Récemment, l'APE a notamment organisé la kermesse de l'école !



Promotion touristique

Un nouvel écrin pour l'office de tourisme franco-suisse

 Joël Grandcollot

Saint-Gingolph Promotion Évènements vit ces jours son premier vrai été. Un test grandeur nature pour la toute jeune entité touristique de notre village. Il faut dire que le programme des évènements est chargé cette année : 3 expositions, un Jeudi électro, les fêtes nationales, l'inauguration du chalet d'alpage de Trepertuis, les marchés franco-suisse, la venue de la Vaudoise...

Mais évidemment, l'évènementiel n'est pas le seul terrain de jeu de Saint-Gingolph Promotion Évènements. Dans son nom, il y a aussi «promotion».

Des locaux neufs et accessibles au coeur du Château

Les récents travaux de rénovation du Château bourgeois permettent à notre office de tourisme franco-suisse de disposer depuis le 23 juin dernier de locaux remis à neuf, accessibles et équipés. Le comité en a profité pour investir dans du nouveau mobilier, plus professionnel, avec un comptoir bas adapté aux personnes à mobilité réduite. Nos 4 agentes d'accueil, Camille, Léa, Leïla et Régine, vous reçoivent dans des plages horaires élargies et sont à votre service pour tout renseignement touristique ou pratique.

Le classement de la documentation à disposition de nos visiteurs a été revu, et un espace boutique a été créé.

Quoi ? T'es gingolais et t'as pas tes stickers ? Nan mais allô !

Dans notre gamme d'objets estampillés Saint-Gingolph, il y a bien sûr les peluches de Bosco, mais cette année aussi des **planches d'auto-collants** à prix modique (6 CHF ou 5 €), et surtout, qui permettent de porter hautes nos couleurs loin à la ronde. Tout gingolais doit se procurer ce kit de promotion du village !



Une fois ce nouvel espace d'accueil totalement opérationnel, nous allons nous atteler à le faire labelliser. Le premier label de qualité que nous visons est «Accueil Vélo». Avec l'arrivée prochaine de la ViaRhôna, nous répondons à quasiment tous les critères exigés par le label. C'est un pas supplémentaire pour tirer vers le haut la qualité de notre accueil.

Office de tourisme

- Place du Château
- +41 (0)24 481 84 31
- Juin et septembre : les week-ends de 10H00 à 17H30
- Juillet-août : tous les jours de 10H00 à 17H30





La plage de la Bâtiaz et son étendue de sable fin.

Loisirs

De nouvelles activités sur nos plages

 Joël Grandcollot

On le sait, nos plages sont réputées : gratuites, offrant un panorama exceptionnel, l'une surveillée, l'autre en sable fin. Et elles bougent encore cet été !

Vous avez peut-être déjà aperçu le petit chalet récemment installé au bout de la plage française. Il s'agit du pied-à-terre gingolais de Evolution2-Aquarafting, une base nautique installée sur la Dranse en amont de Thonon-les-Bains. Depuis début juin, Johann et son équipe nous proposent à la location pédalos, kayak et paddle pour s'approprier les eaux lémaniques. Et d'après les premiers échos, c'est un réel succès : pas un jour ne passe sans voir au large de Saint-Gingolph leurs pédalos ou leur kayak.

Du côté valaisan, sur la plage de la Bâtiaz, saluons le comité d'exploitation de la buvette composé de Véronique Béguelin et Christelle Avanthay. Grâce à leur engagement et à leur dynamisme, la plage connaît de nouveau un succès mérité. Les soirées bikini sont un succès et l'activité de la buvette ne désemplit pas.



Paddles et pédalos pour tous !



Buvette de la Plage suisse

- Ouverte tous les jours du 23 juin au 31 août.

Surveillance de la Plage française

- Tous les jours du 1er juillet au 31 août de 12h à 19h.

Restaurant de la Plage

- Tous les jours du 15 juin au 15 septembre.

Base nautique Plage municipale

- Ouverte tous les jours en juillet et août.



Évènements

Une soirée qui va faire trembler les murs !

 Joël Grandcollot

Le projet du festival «Les Jeudis Electro» est né en 2007 à l'initiative de l'Association Feeling and Sound, transformée en société de production dès 2014. L'idée est alors de permettre la démocratisation des musiques et cultures électroniques auprès d'un large public en mettant en avant les artistes locaux (DJ's, musiciens et producteurs). L'événement a rassemblé plus de 12'000 personnes en 2016 sur 8 événements.

L'objectif du festival est de rassembler plusieurs publics autour d'animations musicales et visuelles (shows lumière, projections vidéos - mapping, performances,...) de qualité. Si les «anciens» qui ont connu le festival à ces débuts constituent l'essentiel du public, les Jeudis Electro sont aujourd'hui largement suivis par les jeunes (18 à 30 ans) amateurs de concerts et de musiques électroniques.

En 2018, pour la première fois, il fait escale à Saint-Gingolph, le jeudi 2 août. C'est un véritable pari fait par la commune et Saint-Gingolph Promotion Évènements. Notre village n'a jamais connu tel événement, surtout de par sa thématique. L'objectif est de faire connaître notre destination à un nouveau public. Gageons également que le cadre proposé pour cette étape gíngolaise, la plage municipale et son panorama



sublime, saura marquer les esprits et faire revenir les festivaliers. Pour assurer une fréquentation importante, les organisateurs mettent en place des navettes gratuites en bus depuis Thonon.

Autre originalité proposée par l'organisateur pour ce 2 août : les DJ mixeront... sur la cochère l'Aurore ! Façon originale de «mixer» justement, le patrimoine local et les nouvelles façons de faire la fête.

Evidemment, nous ne pouvons qu'encourager les gíngolais à venir découvrir cet univers auquel peu d'entre nous sont habitués. Pour les autres, désolé, il y aura un peu de bruit pendant cette nuit du 2 au 3 août 2018. Saint-Gingolph y fera son entrée dans une nouvelle ère !



Soirée Jeudi électro

- Jeudi 2 août 2018
- Musique de 18h00 à 03h00 du matin
- Accès à la plage payant pendant cette tranche horaire (10 euros)

Une année exceptionnelle s'annonce !

 Joël Grandcollot

Tout le monde le sait maintenant, l'année prochaine, Saint-Gingolph vivra encore des évènements de grande envergure. En effet, nous fêterons comme il se doit les 450 ans d'amitié franco-suisse entre nos deux communes.

Plusieurs temps forts dans l'année

Le comité d'organisation, mis en place sous la houlette de Saint-Gingolph Promotion Évènements, a déjà commencé son travail pour vous proposer toute une série d'évènements et d'animations.

Le livret officiel, avec explications, rappels historiques et programme de l'année, sera distribué en janvier 2019, lors des vœux communs.

Les célébrations débiteront le lundi 4 mars 2019 en soirée. C'est la date anniversaire de la signature du traité de Thonon, qui a fixé la frontière à la Morge. L'évènement se déroulera dans le quartier historique, autour du pont du Moulin.

Une grande fête le dernier week-end de juin

Ensuite, vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates des 29 et 30 juin 2019 : c'est là qu'aura lieu la grande fête consacrée à cette célébration. Le comité d'organisation travaille actuellement sur le concept de cette manifestation qui se veut rassembleuse et populaire. Des animations inédites devraient avoir lieu dans le village de fête installé sur les quais.

Durant l'année, toute une série d'évènements se feront l'écho du 450e : l'inauguration de la nouvelle passerelle sur la Morge, l'exposition-photo sur le quai, la 30e Fête de la Châtaigne... Chaque association qui organise des évènements sera invitée à leur donner une connotation particulière en lien avec l'amitié franco-suisse.

Pour connaître les grandes lignes du programme de l'année 2019 et pour découvrir le thème de l'exposition estivale exceptionnelle qu'accueillera le château, rendez-vous le vendredi 12 octobre prochain, pour l'ouverture de la Fête de la Châtaigne : nous vous en dévoilerons un peu plus.



Le logo qui «habillera» cette année 2019 a été conçu par Clotilde Rigaud.



450 ans d'amitié franco-suisse

- 450ans@st-gingolph.com
- www.450ans.st-gingolph.com



Institutions

Repenser la gouvernance communale

 Werner Grange

Lors des dernières élections, les urnes ont donné un résultat détonnant : 5 candidats pour 7 postes, 4 nouveaux conseillers sur 7, 2 désignés par les parrains des partis... Quelque chose ne tourne pas rond à Saint-Gingolph et cela doit nous faire réfléchir. La politique a horreur du vide. Comment donc ne pas y voir une politisation extrême. Les vieilles tensions reviennent.

Faut-il y voir un échec de la démocratie ? Certainement pas. Comme déjà dit, j'ai une totale confiance dans la sagesse populaire. Faut-il encore que les citoyens puissent décider sur la base des enjeux clairement posés sur la table et avoir un véritable choix démocratique.

Nous constatons aujourd'hui les résultats malsains de cette élection manquant de candidats. Des conflits naissent et créent des malaises dont les victimes sont les citoyens eux-mêmes.

Faut-il y voir une présidence faible ? Une population désillusionnée et fatiguée de la politique ? Une affaire de personnes ou le fait qu'une partie du Conseil n'a pas l'assise populaire d'une élection ?

Nous constatons que le travail de Conseiller augmente avec les années et les reports de charges par le canton sur les communes. Cette tendance augmente la difficulté de la fonction. Il n'est donc plus possible de concevoir un élu « milicien » comme il y a 20 ans. L'élu doit devenir un véritable gestionnaire opérationnel mais aussi une stratégie, un visionnaire et un juriste... et financier et manager si possible. Il lui ai assigné des objectifs à atteindre comme dans un poste de travail à responsabilités. Les risques notamment sur le plan pénal augmentent. L'erreur n'est plus possible. La politique devient un métier !

Comment y remédier ? La fusion des communes afin d'avoir des élus professionnels ? Engager un juriste communal ? Don-

ner plus de pouvoirs à l'administration ? Augmenter le temps de travail des élus et payer des salaires ? Voilà les questions qui se posent aujourd'hui.

Comme déjà annoncé, je suis personnellement favorable à la fusion des communes de Port-Valais et St-Gingolph mais je désire un élan populaire pour lancer le mouvement. Une autre solution à court terme c'est la réduction du nombre d'élus de 7 à 5. Ce qui permettra de revaloriser le poste de conseiller municipal. Cette réduction doit être accompagnée par une réorganisation des dicastères selon le plan comptable harmonisé des communes :

1. Ressources : Administration générale et finances, sécurité
2. Installations : Bâtiments, eau, épuration et déchets
3. Territoire : Aménagement du territoire et de l'environnement, constructions
4. Générations : Ecoles, culture, loisirs, jeunesse, santé, social
5. Espaces : Travaux publics, voirie, parcs et jardins, trafic et transports

Cette organisation doit être pensée selon les nouveaux paradigmes qui se mettent en place avec la création de l'association des communes du Haut-Lac. Cette organisation va dépolitiser le Conseil municipal mais nous pouvons encore effacer un peu plus l'influence partisane par l'introduction d'une élection au système majoritaire. Pourquoi ? Je propose ici de ne plus élire le conseil municipal selon la proportionnalité des suffrages de partis mais d'après la popularité des candidats. Ainsi nous effaçons l'influence de tireurs de ficelles. Les élus seront directement jugés par les citoyens sur leurs compétences et leur travail mais plus selon leur étiquette politique.

Le Conseil municipal se dépolitisera, les tensions d'aujourd'hui s'apaiseront, le Conseil deviendra à nouveau une instance reconnue et respectée par la population. Les élus pourront enfin gérer leurs dossiers de A à Z en toute sérénité. Cette nouvelle vision permettra de décharger l'administration... et donc limiter les coûts au final pour le citoyen.



La commune en chiffres !

Actuellement, notre commune, tout comme le reste de notre pays, est dominée par la génération de l'après-guerre. La jeune génération, peu représentée, fait face à un nombre croissant de personnes âgées. On peut constater une diminution de 19 % entre la génération des cinquantenaires et celles des quarantennaires, et un écart impressionnant de 47 % avec les trentennaires.

N'en déplace à la légende urbaine, les femmes naissent en nombre moins important, par contre, elles vieillissent plus nombreuses et vivent plus longtemps que leurs homonymes masculins.

Les statistiques issues de l'Office Fédéral de la Statistique, démontrent qu'à la fin de l'année 2017, la population suisse a atteint 8'482'152 habitants, soit 62'600 personnes de plus (+0.7 %) par rapport à 2016. Cette croissance est nettement moins importante que celles enregistrées les années précédentes. Le solde migratoire continue de baisser. Aujourd'hui, notre pays est composé à 75 % d'autochtones et à 25 % de résidents immigrés.

La structure par âge de la population étrangère se distingue de celle des citoyens suisses par le groupe des 30 - 50 ans, qui en compte le plus grand nombre sur notre commune. Toutefois, la population helvétique représente le 78 % des habitants de Saint-Gingolph Suisse.

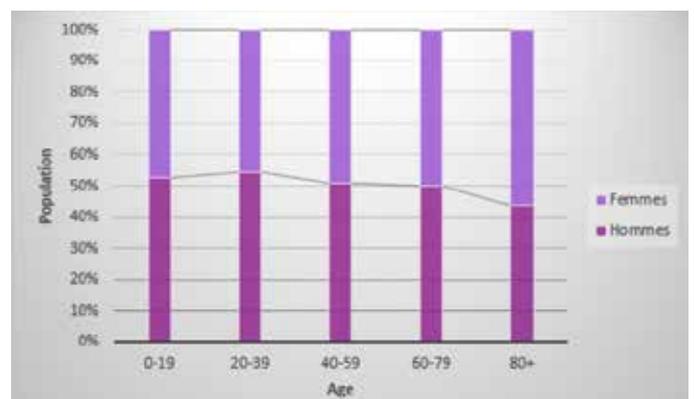
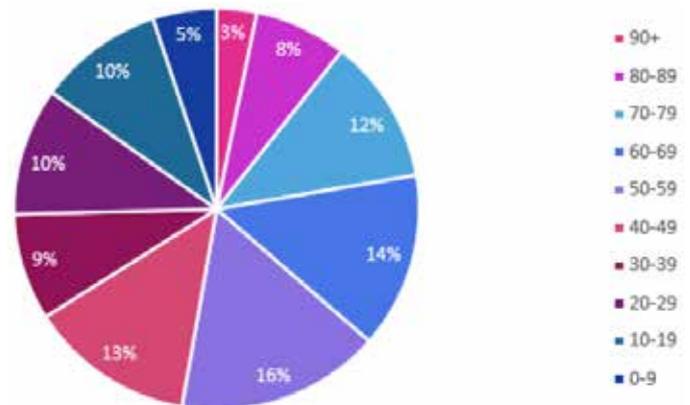
Les pays les plus représentés sur notre territoire sont, par ordre d'importance de ressortissants, la France (69), le Portugal (36), l'Italie (17), l'Allemagne (9), la Fédération de Russie (8), l'Espagne (7), les Pays-Bas et la Grande-Bretagne (6), la Serbie (5), la Bosnie-Herzégovine (4), la Belgique, la Finlande, la République populaire de Chine et la Roumanie (3), l'Algérie et le Danemark (2), l'Australie, le Cameroun, l'Erythrée, l'Inde, l'Irlande, le Liechtenstein, la Lituanie, le Maroc, la Martinique,

l'île Maurice, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Pologne et la République dominicaine (1).

A l'approche des vacances estivales, nous espérons que cette lecture de chiffres – souvent rébarbatifs – associant de belles destinations aura su vous être présentée de manière agréable. Nous vous souhaitons un bel été à Saint-Gingolph.



La population par tranche d'âge



Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse : Place de la Croix-Blanche 1
1898 SAINT-GINGOLPH
Téléphone : +41 (0)24 482 70 22
Fax : +41 (0)24 482 70 23
Courriel : info@st-gingolph.ch
Site : www.st-gingolph.ch

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00



Réseaux

Hausse du prix de l'eau en perspective pour 2018

 **Géraldine Pflieger**

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'annoncer, le rendement du réseau d'eau potable reste très problématique.

De 40% de moyenne à notre prise de fonction en 2014, il approche aujourd'hui les 60% pour le réseau de Saint-Gingolph (la norme pour une commune de notre taille se situe à 70%), mais il ne dépasse pas les 10% pour le réseau de Brêt, ce qui veut dire que le réseau de Brêt perd 90% d'eau, ce qui est très préoccupant.

Jusqu'à ce jour, les lourds investissements engagés pour les rues du 23 Juillet, des Gaules, de la Morge, de l'Eglise ou la partie ouest de la Rue Nationale ont tous été financés à des taux moyens de 60% de subvention, le premier des financeurs étant l'Agence de l'eau. Or à la fin de l'année 2017, l'Etat a décidé de ponctionner les budgets des Agences de l'eau, dont l'Agence Rhône Méditerranée. De fait, le taux de subvention auquel nous pouvons prétendre a chuté de 60 à 10% vis à vis des derniers investissements réalisés en 2016.

Cette baisse des aides de l'Agence de l'eau intervient au moment où nous devons engager le renouvellement complet de l'ensemble du réseau de Brêt en relation avec les travaux de la station d'épuration. Pour les financer, nous n'avons d'autre choix que d'augmenter le prix de l'eau afin de couvrir le coût de l'emprunt à venir. Et si nous ne relevons pas notre rendement le réseau de Brêt risque de devenir très gravement

défaillant pour la défense incendie et l'alimentation en eau potable.

Le Conseil municipal a dès lors pris ses responsabilités et opté pour une hausse de 0,30 cts € / m³ en deux temps, 0,15 cts en 2018 et 0,15 cts en 2019 (pour un coût actuel de 1,20 €/m³). Rappelons que notre municipalité n'a pas augmenté les impôts et que les taux d'imposition de la commune sont stables depuis 10 ans.

La hausse du prix de l'eau qui a été votée n'est donc pas de gaieté de cœur mais indispensable pour remettre à niveau nos réseaux vieillissants et assurer la sécurité d'approvisionnement.

Nous espérons que le budget des Agences de l'eau redeviendra plus favorable dès l'an prochain, une consultation nationale ayant été lancée à ce sujet avec des revendications importantes de l'Association des maires ruraux pour un renforcement des aides à l'eau potable.

Les étapes de la hausse

- 2017 : 1,20 € / m³ (prix actuel)
- 2018 : 1,35 € / m³
- 2017 : 1,50 € / m³ (moyenne CCPEVA)
- Rappel moyenne nationale : 2,03 € / m³





Le personnel des Petits Salés est déjà aux petits soins !



Services

Les Petits Salés ont ouvert leurs portes !

C'est ce 15 mai que la nouvelle micro-crèche a pris son envol. Issu de la transformation de l'ancien laboratoire de salaisons, d'où son nom, la nouvelle structure est prête pour accueillir 11 bambins, de 10 semaines à 6 ans. Sous couvert de la délégation de service public de la commune, cette micro-crèche sera en priorité réservée aux habitants du village.

Dans un ensemble aux équipements adaptés, dans des locaux très clairs aux équipements selon les normes en vigueur, celle-ci sera ouverte de 7h à 19h, avec 3 personnes référentes enfants et une infirmière. Au regard de cet environnement, les enfants trouveront dans ces locaux flambants neufs un lieu d'accueil à leur convenance. Un plus pour la commune qui, au regard de la précédente expérience, voit des locaux nettement plus adaptés et lumineux qu'auparavant.

L'inauguration officielle aura lieu le 2 septembre prochain avec tous les acteurs ayant porté ce projet.

Petit éclairage sur les tarifs

Nous souhaitons ici apporter quelques précisions sur les tarifs de la nouvelle crèche selon la concession de service public signée entre la Commune et la société People and Baby. Nous vous proposons ci-dessous une simulation des coûts réels qui tient compte non seulement du tarif horaire mais également des aides de la CAF que tout parent résidant en France peut percevoir (même s'il est frontalier). Cette simulation a été faite sur une base de 40 heures hebdomadaires.

Pour une famille aux revenus modestes (tarif le plus bas) :

6,20 €/h pour 40h par semaine = 992 € pour un mois

- aide de la CAF = 843 € pour un mois

Reste à charge : 149 €/mois, soit 0,9 € de l'heure.

Pour une famille au revenu moyen (tarif moyen) :

9,10 €/h pour 40h par semaine = 1456 € pour un mois

- aide de la CAF = 727 € pour un mois

Reste à charge : 729 €/mois, soit 4,5 € de l'heure.

Pour une famille au revenu plus élevé (tarif le plus haut) :

9,90 €/h pour 40h par semaine = 1584 € pour un mois

- aide de la CAF = 610 € pour un mois

Reste à charge : 974 €/mois, soit 6 € de l'heure.

Rappelons également que ces frais de garde ouvrent droit à des déductions d'impôts et que le coût horaire d'une assistante maternelle dans le Chablais oscille entre 3,5 et 5 €.

Dans ces conditions, le prix semble correct pour faire bénéficier aux enfants d'un espace agréable, parfaitement aux normes avec un bel espace extérieur. La crèche dispose également d'activités collectives et d'éveil adaptées à chaque âge. La requalification de l'ancienne usine participe par ailleurs des principes de développement durable promu par le nouveau PLU de la Commune.



Finances

Notre point annuel sur l'endettement

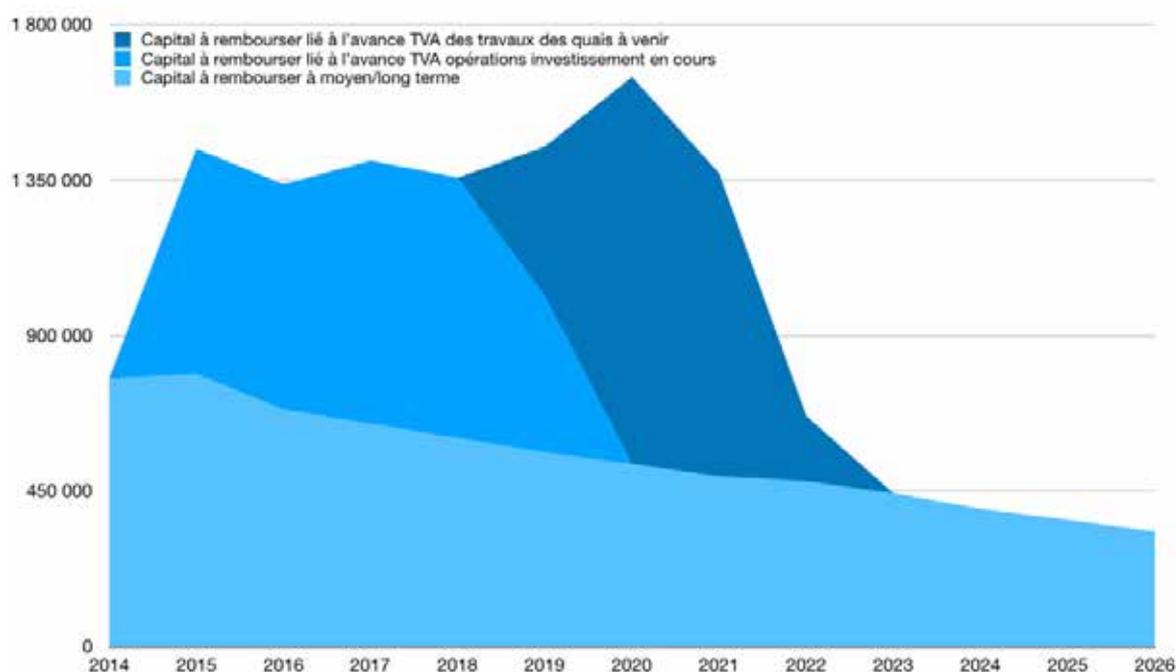
Comme chaque année, nous actualisons notre information sur l'endettement de la Commune, au vu des investissements en cours ou à venir. Le graphique ci-dessous présente l'endettement en trois parties :

- La **première courbe** en partie basse du graphique correspond à notre dette à moyen/long terme qui représente le remboursement des emprunts liés aux investissements des 20 dernières années. Comme nous nous y étions engagés, notre dette à long terme n'augmente pas et reste en baisse constante, avec un niveau moyen de 719 € par habitant en 2018 (contre 1000 € au début du mandat), pour une moyenne nationale de 620 € par habitant pour des communes de même taille.

- La **seconde courbe** elle représente la dette qui correspond uniquement à l'avance du Fonds de Compensation de la TVA. En effet, pour chaque investissement réalisé, l'Etat rembourse à la commune une partie de la TVA (16% sur les 20%). Toutefois ce remboursement intervient deux ans plus tard et nous devons financer ce décalage grâce à des prêts relais de deux ans.

- La **troisième courbe** représente enfin la dette correspondant à l'avance de TVA que nous devons réaliser dans le cadre les travaux à venir des quais à partir de l'année prochaine. En effet, dans nos discussions avec les différents partenaires du projet des quais nous travaillons à un scénario de financement où la commune contribuerait aux travaux de réparation en mobilisant seulement son autofinancement annuel sans emprunt supplémentaire et grâce au soutien des subventions des collectivités partenaires.

Si les ratios bruts d'endettement sont importants, nous voyons que l'essentiel de celui-ci est dû à l'avance de TVA pour les travaux en cours. Notre ambition constante est de ne pas endetter la commune à moyen terme tout en réalisant les investissements nécessaires.



Éducation

L'opéra mis à l'honneur

Les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école André Zenoni ont participé avec bonheur au projet «En Avant l'Opéra» de la Communauté de Communes Pays d'Evian-Vallée d'Abondance.

Nos petits gingolais ont non seulement chanté mais aussi joué car ils faisaient partie de l'équipe théâtre. Que de bons souvenirs pour les enfants et leur entourage ! Un grand merci à l'équipe de la communauté de communes.

Une chanson pour le territoire

« Entre Lac et Montagnes » est une chanson évoquant le pays d'Evian et la vallée d'Abondance commandée par la CCPEVA dans le cadre du projet En Avant l'Opéra. Composée par Damien Depraz, cette œuvre s'inspire du travail réalisé par les enfants de tout le territoire en classe. Ceux-ci ont mis en vers leur commune, permettant ainsi à chaque territoire de personnaliser un couplet de cette chanson. Œuvre fédérative et proche de chacun, « Entre Lac et Montagnes » pourrait s'apparenter à un hymne célébrant le pays d'Evian-vallée d'Abondance.



Habitat

Des aides pour améliorer les logements !

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) mise en place récemment par la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance, les propriétaires de logements achevés depuis plus de 15 ans peuvent être accompagnés gratuitement dans les démarches de travaux d'amélioration de leur bien (changer une chaudière, isoler, adapter une salle de bains, rénover un bien destiné à la location à l'année...).

L'intercommunalité a confié cette tâche à la société BONNIN-DEMARCHI, spécialiste en conseil technique et financier pour l'habitat, et organisé plusieurs permanences auxquelles chacun peut se rendre :

- Les 1ers et 3èmes mardis du mois, de 10h30 à 12h30 à Evian-les-Bains, 29 rue nationale.
- Les 2èmes et 4èmes jeudis du mois, de 13h30 à 15h30 à Publier, Mairie (CCAS), place du 8 mai 1945.
- Le 1er mercredi du mois, de 10h à 12h, en alternance à la Maison de services à Abondance et à la mairie de Châtel.

Les personnes ne pouvant être disponibles à ces dates peuvent contacter la société BONNIN-DEMARCHI au 04 56 48 00 11 (8h30-12h30 / 13h30-18h du lundi au vendredi) ou par mail : contact@bonnin-demarchi.fr

Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse : 34 rue Nationale
74500 SAINT-GINGOLPH
Téléphone : +33 (0)4 50 76 72 28
Fax : +33 (0)4 50 76 74 17
Courriel : mairie@st-gingolph.fr
Site : www.st-gingolph.fr

Lundi	10H00 - 12H00	Fermé
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	Fermé
Jeudi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	Fermé



Vos événements du 2nd semestre 2018

JUILLET

Samedi 7 10 juillet > 15 août	Bikini Party	18H00	Plage de la Bâtiaz
Mardi 10	Exposition estivale au Château	14H00-17H30	Château
Vendredi 13	Vernissage de l'exposition	19H00	Château
Samedi 14	Cabotage-anniversaire de la Vaudoise	selon prog.	
Samedi 21	Fête nationale française	19H30	Quai André Chevally
Lundi 23	Fête de l'alpage	11H00	Alpage de Trépertuis
Vendredi 27	Commémoration de la Tragédie de Saint-Gingolph	19H30	Monument des Fusillés
Samedi 28	Soirée Reggae	19H00	La Crêperie du Lac
	Marché franco-suisse	09H00	Quartier historique

AOÛT

Mercredi 1er	Fête nationale suisse	19H30	Quai Isaac de Rivaz
Jeudi 2	Les Jeudis électros	20H30	Plage municipale
Mercredi 8	Les Quais en 'Zik	20H00	Quais
Ma 14 - Me 15	Mi-août		Novel
Vendredi 17	Beach-party	18H00	Plage de la Bâtiaz
Samedi 18	Concert de clôture du camp musical	16H00	Port de la Bâtiaz
Dimanche 19	Concours de pétanque	09H00	Quai André Chevally
Dimanche 19	Fête de l'Alpage	11H00	Au-de-Morge
Samedi 25	Marché franco-suisse	09H00	Quartier historique

SEPTEMBRE

Vendredi 7	Forum des associations et activités	16H30	Ecole André Zénoni
Sa 8 - Di 9	Journées européennes du Patrimoine	10H00	Château
Sa 15 - Di 16	Journées européennes du Patrimoine	10H00	Château
Dimanche 16	Loto victuailles du Sauvetage de Saint-Gingolph	14H30	Salle des fêtes
Samedi 22	Journée de mobilisation RER Sud-Léman	10H00	Place du Château
Samedi 29	Nuit du Conte	20H00	Bibliothèque

OCTOBRE

Samedi 6	Course des enfants	matin	Quai André Chevally
Ve 12 - Sa 13	29e Fête de la Châtaine	selon prog.	Place du Château
Samedi 13	La Dérupe Gingolaise	09H00	Place du Château
Dimanche 21	Loto victuailles de la fanfare	14H30	Salle polyvalente
Samedi 27	Bal d'Halloween	18H00	Salle polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 10	La Nuit des Musées	18H00	Château
Dimanche 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	19H30	Place Charles de Gaulle
Dimanche 11	Loto victuailles du Mouvement Junior du FC	14H30	Salle polyvalente
Dimanche 25	Loto victuailles du Ski-club	14H30	Salle polyvalente
Vendredi 30	Lancement des fêtes de fin d'année	18H30	Pont de la douane

DÉCEMBRE

Sa 1er - Lu 24	Fenêtres de l'Avent	Selon prog.	Village
Samedi 1er	Marché de Noël	10H00	Salle polyvalente
Samedi 8	Loto de l'APE	18H30	Salle des fêtes
Samedi 15	Concert de Noël	17H30	Eglise
Samedi 15	Vente de Noël par l'APE	09H00	Eglise
Dimanche 23	Chantée de Noël	17H30	Eglise